



TRAME VERTE ET BLEUE

BILLERE

BALISE



DISTANCE
7 KM

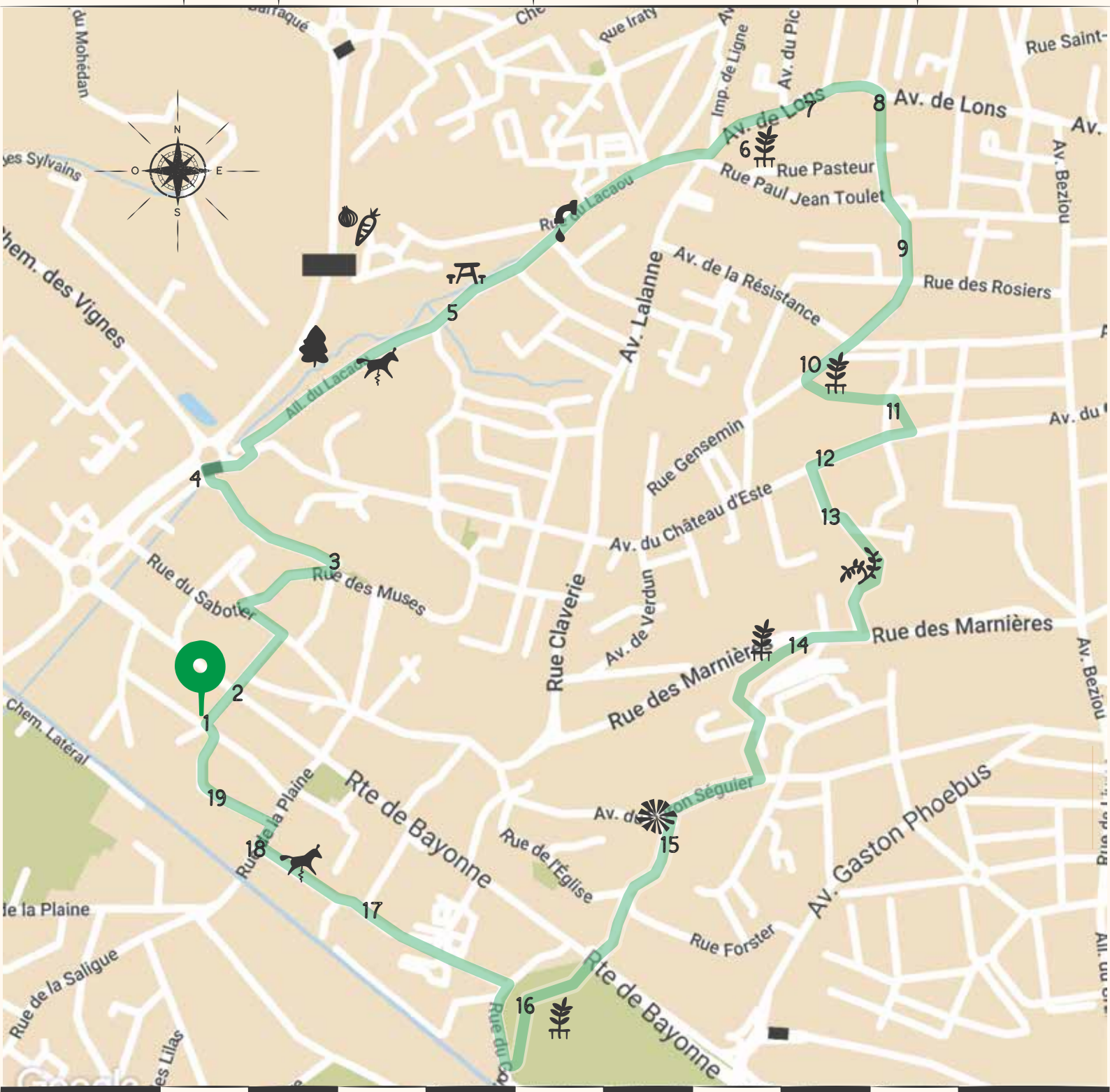
DURÉE
2H15

NIVEAU
■■■ MARCHEUR

ENVIRONNEMENT
■■■ URBAIN

■■■ NATURE

DÉNIVELLÉ
+ 76 M



LÉGENDE

■ Départ / arrivée

● Sentiers voisins

■ Jeux pour enfants

★ Structures partenaires de cette randonnée

■ Nature aménagée

■ Nature sauvage

■ Jardin collectif

■ Zone de pique-nique

■ Forêt

■ Point d'eau

■ Point de vue

LES TÊTES DE PÏOCHES

1. Rendez-vous au Bel Ordinaire (vous trouverez le panneau de départ à droite du parking).
2. Traversez la route de Bayonne.
3. Vous arrivez à l'ancien lavoir au pied de la butte, prenez à gauche en longeant le bois.
4. Arrivé au rond point prenez la direction du bois du Lacau et du Jardin de Toni.
5. Traversez le bois direction nord-est, n'hésitez pas à vous y perdre.
6. Vous arrivez au jardin botanique Jeanne Jugan, visitez le, ça vaut le détour.
7. Retrouvez la route et repartez sur votre droite.
8. Contournez l'ASPTT et empruntez la contre-allée sur votre droite.
9. Suivez la rue Pasteur puis la rue Gensemin.
10. Sur votre gauche, un immeuble de logements. Prenez le petit chemin traversant le parc de cette résidence. Vous y trouverez un des composteurs préférés des palois.
11. Au bout du parc prenez à droite direction l'avenue du château d'Este.
12. Sur l'avenue du château d'Este prenez à droite puis rejoignez l'allée des chênes sur votre gauche.
13. Devinez le petit passage des Marnières qui vous mènera en bas sur la rue éponyme, prenez à droite.
14. Au croisement rue des Marnières/rue Frédéric Mistral empruntez un petit chemin dérobé pénétrant dans le bois des Marnières pour vous mener à l'avenue du baron Séguier. Tournez à droite. Vous entrez dans le quartier des villas anglaises.
15. Tournez à gauche rue Caplanne (si vous suivez la rue de l'église, vous trouverez le cimetière enherbé).
16. En bas de la rue, traversez la route de Bayonne direction le parc du château. Suivez le sentier sur votre droite jusqu'à la rue du golf. Engagez-vous à droite jusqu'à la rue du corps Franc Pommies (sur votre gauche).
17. Poursuivez jusqu'au chemin qui mène aux jeux d'enfant puis l'impasse de la plaine jusqu'au bout.
18. Prenez sur votre droite sur la rue de la plaine puis sur votre gauche, rue Vrgilio Pena Cordoba.
19. Encore quelques mètres et vous voici au point de départ !

Vous pouvez vous guider en temps réel grâce à la carte et la géolocalisation sur le site des têtes de pioches :

<https://tetesdepioches.org/diagonales-perdues/sentiers/trames-vertes-et-bleues>

Vous pouvez également flasher le QR code 'suivre la trace sur la carte interactive' ci-dessous

« CULTIVER ET EPANOUIR LES BIODIVERSITES HUMAINES, VEGETALES ET CULTURELLES »



Découvrir le territoire, porter un œil espiail sur ce qui nous entoure, intéressé·s, explorer, s'approprier la nature de la ville, rencontrer les acteurs qui s'en saisissent, Tout au long de nos promenades urbaines dans l'agglomération paloise, en partenariat avec l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, le Département des Pyrénées Atlantiques et la Région Nouvelle Aquitaine.

Tels sont les objectifs de ce collectif palois constitué du Potager du Futur, des Oasis en Ville, du Collectif Ça-i et de Courte Échelle.

Au gré d'événements en lien avec la culture, la nature, le patrimoine ou le tourisme, le collectif inaugure ainsi des sentiers pour traverser l'agglomération paloise par la nature.

L'ensemble de ces sentiers s'inscrit dans le projet des Diagonales Perdues porté par le collectif, en partenariat avec des acteurs du territoire et les collectivités et qui vise à constituer un vaste réseau pédestre.

Suivre les actualités

www.tetesdepioches.org

contact@tetesdepioches.org



LES RÈGLES

Équipement

Chaussures adaptées, eau, vêtement chaud, chapeau, téléphone (si vous souhaitez suivre la trace avec la carte interactive).

Respect de l'environnement

Ne jetez pas vos déchets sur la voie publique.
Modérez votre bruit afin de troubler le moins possible la quiétude des humains et non humains vivants à proximité.

Responsabilité

Le collectif Têtes de Pioches ne pourra être tenu responsable en cas d'accident ou d'égarement temporaire.

